PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

HOLOGRAM. INDUSTRIES

Société anonyme au capital de 1 080 642,60 €.
Siège social : 22, avenue de l'Europe, Parc Gustave EIFFEL, Bussy Saint Georges 77607 Marne la Vallée Cedex 3
325 020 733 R.C.S. Meaux

I. – Approbation des comptes de l'exercice 2011

L'assemblée générale mixte du 26 avril 2012 a approuvé en l'état les projets des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, ainsi que le projet d'affectation du résultat paru au *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* n°34 du 19 mars 2012.
Le rapport financier annuel, comprenant les comptes annuels et consolidés, est disponible dans le document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2012 sous le numéro D.12-0248.

II. – Attestation des commissaires aux comptes

a) Extrait du rapport général sur les comptes sociaux. – « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent un image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.
b) Extrait du rapport sur les comptes consolidés.- « Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés ».
c) Extrait du rapport sur le rapport du président du conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. – « Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce ».

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012
Les commissaires aux comptes :

ERNST & YOUNG et Autres	E&S AUDIT
Frédéric MARTINEAU	Patrick GRIMAUD

1203707